

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE-SEVRE-AUTISE

N°2022CC_07_127

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de membres L'an deux mille vingt-deux, le cinq juillet, à 18h30, le Conseil de
En exercice : Communauté s'est réuni à PUY-DE-SERRE, en session ordinaire sous la
Titulaires : 38 Présidence de Michel BOSSARD, Président.

Présents : Date de convocation : 29 juin 2022

- Titulaires : 31
- Suppléants : 2

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Votants : 33

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon
- Mme LAVAL-PELLERIN Danielle, Déléguée de la commune de Benet
- M. RECEGANT Didier, Délégué de la commune de Benet
- Mme PELLETIER Céline, Déléguée de la commune de Benet
- M. MERCIER Georges, Délégué de la commune de Benet
- Mme FONTAINE Camille, Déléguée de la commune de Benet
- M. GIBEAUD Loïc, Délégué de la commune de Bouillé-Courdault
- M. BOUTEILLER Gilles, Maire de la commune de Damvix
- M. POUVREAU Philippe, Délégué de la commune de Damvix
- M. de CERTAINES Charles, Maire de la commune de Faymoreau
- M. MILLET Martial, Délégué suppléant de la commune de Faymoreau
- M. GELOT Jean-Marie, Maire de la commune de Maillé
- M. THIBAUT Denis, Délégué de la commune de Maillé
- Mme MASSON-SOULARD Catherine, Maire de la commune de Puy-de-Serre
- M. CADAU Philippe, Délégué suppléant de la commune de Puy-de-Serre
- Mme VIGEANT Catherine, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Dominique, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme BOBIN Evelyne, Déléguée de la commune de Rives-d'Autise
- M. POITIERS Patrice, Délégué de la commune de Rives-d'Autise
- Mme PERRIN Marie-Line, Maire de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. DURAND Jean-Jacques, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHEVALLIER Jean-Claude, Maire de la commune de Vix
- Mme RIVIERE Erika, Déléguée de la commune de Vix
- M. BETEAU Pascal, Délégué de la commune de Vix
- Mme DELAUNAY Jocelyne, Déléguée de la commune de Vix

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. QUILLET Pascal, Délégué de la commune de Maillezais (donne pouvoir à Mme RINEAU Annie)
- M. PORCHER Charly, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges (donne pouvoir à Mme PERRIN Marie-Line)

EXCUSÉS :

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- Mme BAUDRY-LOIGEROT Marie-Christine, Déléguée de la commune de Benet
- Mme GROUSSET Sylvie, Déléguée suppléante de la commune du Mazeau
- M. BLONDELLE Rodolphe, Délégué suppléant de la commune de Liez
- M. GABORIAU Sébastien, Délégué de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- Mme MONTAMAT Eliane, Déléguée suppléante de la commune de Saint-Sigismond
- M. DELAHAYE Philippe, Délégué de la commune de Xanton-Chassenon

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault

OBJET : BATIMENT SITUE DANS LE VILLAGE D'ARTISANS – ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES « LA CHICANE » A NIEUL-SUR-L'AUTISE – RIVES-D'AUTISE : BAIL COMMERCIAL CONSENTI A LA CACG A COMPTER DU 1^{ER} AOUT 2022

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes a lancé un programme immobilier pour réaliser un village d'artisans dans la Zone d'Activités Economiques « La Chicane » à Rives d'Autise – Nieul-sur-l'Autise.

Ce village d'artisans a été réalisé en deux phases :

Une première phase en 2017 avec la construction de deux cellules qui sont actuellement occupées.

La seconde phase est en cours de finalisation avec la réalisation de deux nouvelles cellules dont une cellule située au n°22 rue des Grues.

Monsieur le Président explique que la CACG (Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne) a sollicité la Communauté de Communes afin de disposer de la cellule n°22 d'une surface de 314 m² afin d'y implanter son activité dans le cadre d'un bail commercial.

Il rappelle que la CACG assure la construction et l'exploitation des réserves de substitution sur le territoire.

Monsieur le Président propose de louer ce bâtiment à la CACG pour un loyer mensuel de 1 200 € HT, à compter du 1^{er} août 2022.

Il demande au Conseil son accord :

- Pour la conclusion avec la CACG ou son substitué, d'un bail commercial d'une durée de 9 ans, à compter du 1^{er} août 2022, pour un bâtiment de 314 m² situé au 22 rue des Grues - Zone d'Activités Economiques « La Chicane » à Nieul-sur-l'Autise – Rives-d'Autise, moyennant un loyer mensuel de 1 200 € HT.
- Pour mandater Maître RONDEAU, Notaire à Benet, pour la rédaction de l'acte.
- Pour autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer le bail.
- Pour autoriser la CACG à occuper les locaux à partir du 6 juillet 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Donne son accord pour la conclusion avec la CACG ou son substitué, d'un bail commercial d'une durée de 9 ans, à compter du 1^{er} août 2022, pour un bâtiment de 314 m² situé au 22 rue des Grues - Zone d'Activités Economiques « La Chicane » à Nieul-sur-l'Autise – Rives-d'Autise, moyennant un loyer mensuel de 1 200 € HT.
- Mandate Maître RONDEAU, Notaire à Benet, pour la rédaction de l'acte.
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer le bail.
- Autorise la CACG à occuper les locaux à partir du 6 juillet 2022.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 5 juillet 2022

Le Président,

Michel BOSSARD




Le secrétaire de séance,

Stéphane GUILLET

Envoyé en préfecture le 18/07/2022

Reçu en préfecture le 18/07/2022

Affiché le 22/07/2022 

ID : 085-248500563-20220705-2022CC_07_127-DE